

Association Syndicale Libre du Domaine des Hautes Bruyères

2 rue Féron Bousely, 95130 FRANCONVILLE

<http://hautes.bruyeres.free.fr>

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 AVRIL 2019

Délibérations

A 20h15, le mercredi 10 avril 2019, s'est ouverte dans la grande salle du Centre Socio-Culturel de l'Epine Guyon, l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Syndicale Libre du Domaine des Hautes Bruyères.

Elle a examiné l'ordre du jour défini sur sa convocation.

1. Constitution du bureau de l'Assemblée

Président : Emmanuel ELALOUF
Secrétaire : Nicolas FATOUT
Scrutateurs : Pierre BERTAUX, Delphine FAUVERT

Le président constate que l'Assemblée a été régulièrement convoquée. Sur les 129 propriétaires, 79 sont présents ou dûment représentés (31 propriétaires présents et 48 pouvoirs), permettant à l'Assemblée de délibérer valablement sur l'ordre du jour.

Personne ne s'opposant à la constitution du bureau ainsi formé, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que des nouveaux propriétaires sont arrivés depuis notre dernière assemblée générale et leur souhaite la bienvenue.

2. Rapport d'activité du bureau pour l'exercice 2018

L'entretien des espaces verts et l'élagage a été effectué comme prévu.

Une intervention a été nécessaire pour l'antenne collective. Les propriétaires qui reçoivent la télévision par l'antenne collective sont moins nombreux avec le développement de la fibre, mais le Président rappelle que dans la mesure où un propriétaire au moins utilise la réception hertzienne l'antenne doit être maintenue en état de fonctionnement.

3. Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2018

Une présentation des comptes, disponible sur le site de l'ASL et en version papier sur place, a été commentée par M. Hubert, trésorier.

L'exercice présente un excédent de 376,83 €. Les réserves de l'association au 31/12/2018 s'élevaient à 23 006,61 €, soit environ un an de budget de fonctionnement, ce qui est une pratique recommandée pour les associations comme la nôtre.

Les dépenses correspondant au budget, l'Assemblée ne fait pas de remarques sur ces comptes. Les comptes de l'exercice 2018 sont approuvés à l'unanimité.

4. Quitus au bureau pour sa gestion 2018

Quitus est donné à l'unanimité au bureau pour sa gestion au cours de l'exercice 2018.

5. Présentation et approbation du budget 2019

Le budget proposé correspond aux charges 2018 majorées d'un léger taux d'inflation, sauf pour l'entretien de l'antenne pour laquelle il y a eu exceptionnellement moins de frais qu'habituellement. Le trésorier propose le maintien de la cotisation à 170 €, ce qui permet de conserver les réserves de trésorerie à leur niveau actuel. Il est approuvé à l'unanimité.

6. Approbation de la cotisation 2019

L'Assemblée adopte le budget proposé pour 2019, avec maintien de la cotisation à 170 €, à l'unanimité.

Les propriétaires devront s'acquitter du paiement de leur cotisation avant le 31 mai 2019.

7. Election du bureau syndical pour la période 2019-2021

M. Fatout, secrétaire, ne se représente pas.

Mme Caramelle rejoint le bureau.

Le nouveau bureau, composé de Mme Caramelle et MM. Cartret, Cameirao, Elalouf, Hubert est élu à l'unanimité.

8. Organisation de la fête des voisins

Elle aura lieu au niveau de la futaie derrière EDF (intersection du chemin du Ru d'Avril et du chemin des Hautes Bornes) le vendredi 24 Mai. Le bureau organisera la distribution de flyers pour inviter les habitants du quartier à s'y rendre et enverra un rappel par mail quelques jours avant.

9. Questions diverses

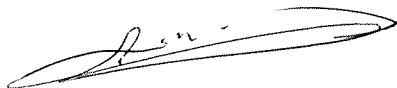
Quelques propriétaires habitant en bordure du bois des Eboulures avaient été consultés par la mairie à propos de l'élagage, mais il semble qu'il n'y ait pas eu de suite. Le bureau écrira un courrier à la mairie pour avoir des nouvelles.

Une réfection des trottoirs de la rue Féron Boussey avait été promise par le maire à plusieurs reprises mais n'a pas encore eu lieu. Le bureau écrira là aussi un courrier de relance.

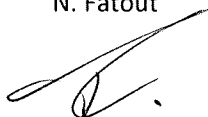
Une poubelle serait bien utile au niveau de la sente qui relie le chemin du Ru d'Avril et le chemin des Pommiers Saulniers, dans lequel des détritrus sont régulièrement ramassés par les riverains. Le Président indique qu'il en parlera au prochain Conseil de Quartier.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été examinés, le président lève la séance à 21h15.

le président
E. Elalouf



le secrétaire
N. Fatout



la scrutatrice
D. Fauvert



le scrutateur
P. Bertaux

